

Décision

Générale

colonial

Décision n° 413 M. Liégon, chef surveillant des Travaux Publics.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1945

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. Liégon, chef surveillant des Travaux Publics, est nommé pour compter du 26 mai 1945, régisseur-comptable de la Caisse d'avance de la Subdivision des Travaux du Port, en remplacement de M. Gabourdes. Il aura droit en cette qualité à l'indemnité réglementaire.